

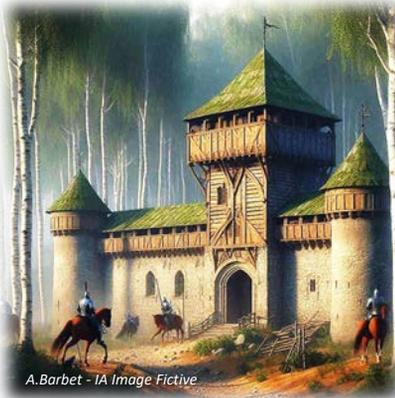


En 1250, Notre village, ancien site gaulois, est nommé Villare subtus Cosdunum*. Cette appellation indique la présence d'un hameau sous la tutelle de Cosdunum (Coudun). Le village dispose d'une maladrerie pour recevoir les lépreux des environs.

Rimberlieu est un lieu boisé, abritant une ferme entourée d'un large fossé, rempli d'eau, alimenté par un ruisseau venant du lieudit la Montagne. Au XII^{ème} siècle, il a successivement porté le nom de Herbetis locus en 1130, Hubertis locus en 1186 et Raimberlieu.

* *Villare* : latin « en lien avec une ferme ou maison de campagne »

* *Subtus* : latin « sous » dans le sens de « sous la dépendance de »



C'est à la fin du XII^{ème} siècle que commence la construction de l'église Saint Jean-Baptiste.

Au début du XV^{ème} siècle, le capitaine Guillaume de Flavy, seigneur de Monchy et gouverneur de la ville de Compiègne au service du roi Charles VII, fait édifier une forteresse sur le mont boisé du lieudit Raimberlieu, qui est le sommet le plus élevé des environs de Compiègne (155 m). Cette forteresse a pour but de protéger les populations des villages voisins contre l'ennemi anglais, les brigands et les dévastateurs de chaumières.



Écusson
de la famille
Lancry

En 1550, sous le règne d'Henri II, le marquis de Pronleroy, seigneur de Lancry, acquiert le fief de Raimberlieu et prend le nom de Lancry de Raimberlieu.

Ce fief comprend une ferme, des terres, des prés, des étangs et des bois situés sur une partie du lieudit la Montagne.

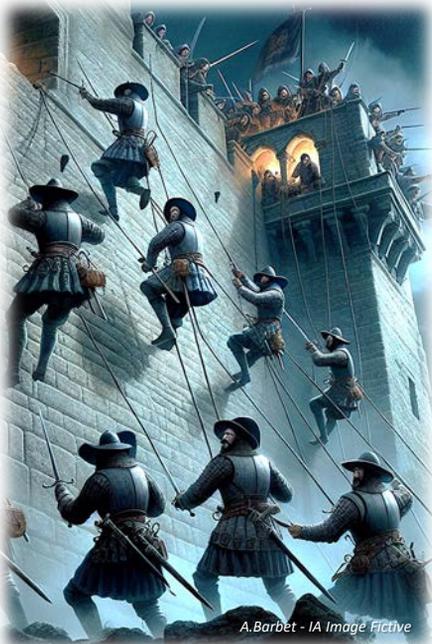
En 1565, Henri de Savreux (1565-1633) voit le jour au manoir de Villers-sur-Coudun. Fils de Rodolphe de Savreux et de Dame Jeanne du fief de Sainte-Christine, il devient chanoine de Saint-Jean-des-Vignes à seulement 18 ans.

Homme d'église, il s'engage dans la Sainte Ligue, un mouvement destiné à défendre la foi catholique contre le protestantisme. Animé par ses convictions, il prend les armes pour combattre aux côtés des Espagnols contre Henri IV.



En 1569, Philippe de Villers est le seigneur de Villers-sous-Coudun. En tant qu'homme d'armes, il sert dans une compagnie sous le commandement de Jacques de Humières, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye. Ce dernier capitaine de 50 hommes d'armes s'enrôle dans la Ligue pour contrer le Prince de Condé.

En juin 1576, avec le soutien des seigneurs de la région, Jacques de Humières rédige un appel destiné aux princes et prélats du royaume, afin de rétablir la religion catholique et de maintenir « l'obéissance de Sa Majesté ».



Le 10 août 1595, Henri de Savreux s'empare du Château de Pierrefonds, alors détenu par Antoine d'Estrées, un protégé d'Henri IV. Accompagné de 20 soldats et aidé par un officier espagnol en garnison à Soissons, il lance un assaut nocturne sur la citadelle. Des alliés postés sur les remparts leur lancent des échelles de corde pour faciliter leur entrée.

Fin d'août, il est capturé et conduit à Saint-Quentin, dans la prison royale. Henri IV lui propose des conditions très avantageuses en échange de sa soumission, mais il refuse. Il est alors condamné à mort.

Le 31 octobre 1595, Henri de Savreux, avec l'aide d'un codétenu gracié, parvient à limer ses fers, ouvrir les portes de sa prison et s'évader. Les clés de la prison, reproduites à partir d'une empreinte en cire, lui avait été remises en même temps que la lime.

Après son évasion, il se réfugie en Belgique, où il plaide auprès de Philippe III, roi d'Espagne, pour obtenir une pension en reconnaissance des services qu'il a rendus à Sa Majesté.

En 1600, il se trouve à Madrid, où il reçoit une généreuse pension. En 1615, il fonde à Madrid un établissement pour accueillir les réfugiés français, victimes des guerres de la Ligue, ainsi qu'un refuge pour jeunes filles.

En 1633, l'enfant du manoir de Villers-sur-Coudun meurt à Madrid, n'ayant jamais revu son pays natal.



La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN



Au 16^{ème} siècle, l'église Saint Jean-Baptiste, de style roman, fait l'objet de plusieurs campagnes d'agrandissement pour répondre à l'accroissement de la population.

Les travaux, réalisés dans un style gothique, incluent des voûtes d'ogives reposant sur des piliers circulaires conformes aux normes de l'époque.

La nef centrale, le transept et le chœur, qui est la partie la plus ancienne de l'église, sont remaniés pour satisfaire aux nouveaux besoins.

En 1680, la seigneurie est sous la possession de la famille Seroux, originaire de Compiègne. Le 9 mars, Jean Seroux d'Agincourt (1644-1720), écuyer et conseiller du roi Louis XIV, seigneur de Villers-sur-Coudun et d'Agincourt, épouse Charlotte Esmangard.

Il se fait appeler d'Agincourt, du nom d'une terre héritée de sa mère, Christine Le Caron. La terre d'Agincourt figure à la frontière de Villers-sur-Coudun et de Coudun. Il était courant, à cette époque, pour les familles notables de Compiègne, d'adopter le nom de terres héritées.



En 1690, Villare subtùs Cosdunum, rebaptisé successivement Villaribus sus Coudom puis Villers-sous-Coudun, est intégré au duché d'Humières, aux côtés de Vignemont, Giraumont et Coudun. Il ne relève plus de l'autorité de Coudun.

Le 26 août 1781, Louis René de Seroux d'Agincourt voit le jour à Villers-sur-Coudun, fils de René d'Agincourt et d'Elisabeth Bocquillon. Sous-lieutenant au 138^{ème} bataillon du train d'artillerie, il participe à la campagne de Russie, où il trouve la mort, à l'âge de 31 ans, lors de la bataille de la Bérézina, entre les 26 et 29 novembre 1812. Son corps, transporté sur une charrette, sera jeté dans la rivière lors de la retraite des troupes françaises.



La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN

En 1793, la décapitation du roi Louis XVI le 21 janvier déclenche des révoltes monarchistes que le gouvernement républicain souhaite réprimer par l'instauration d'un régime de terreur, marqué par l'arrestation de suspects et une justice expéditive.

Jacques Charles François de Lancry (1753-1838), seigneur de Rimberlieu, capitaine de cavalerie et lieutenant du roi à Compiègne, est arrêté comme suspect et emprisonné à Chantilly.

Louis Cugnier est le premier maire de Villers sous la Première République française, de 1793 à 1799. Les 44 000 municipalités créées en 1789 sur le territoire des anciennes « paroisses » sont alors baptisées « communes ».

Pour la première fois, les formulaires d'état-civil sont confiés au maire et non plus au curé. Louis Cugnier lit les textes de loi soit en chaire à l'église avant la messe, soit devant la porte de l'église à la sortie de la messe.

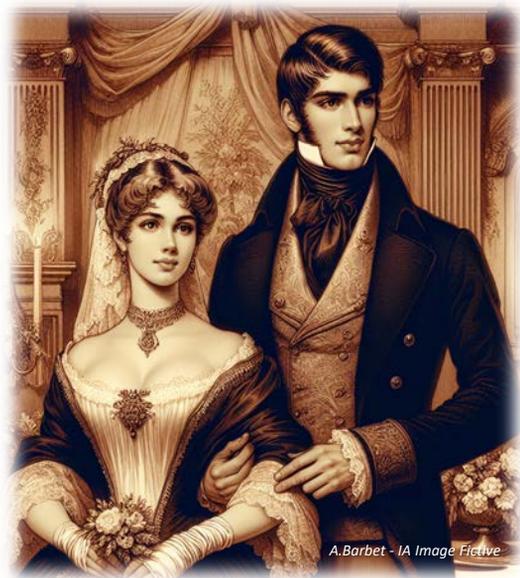
En hiver 1793, des soldats-citoyens de la nouvelle armée révolutionnaire, chargés de la défense intérieure et de la déchristianisation, dépouillent l'église Saint-Jean Baptiste. Leur objectif est de faire table rase des religions en place.

En avril 1794, lors d'une intervention à l'église par l'agent national du district, responsable de l'exécution des lois, et à la demande des habitants du village, une grande cape de cérémonie très usée, autrefois portée par le prêtre et l'évêque lors des bénédictions solennelles, est remise à un pauvre pâtre de moutons, mal vêtu, pour lui servir de manteau.

En juillet 1794, Jacques Charles François de Lancry est libéré. L'arrestation de Robespierre a entraîné la libération des suspects et la fin de la Terreur, marquant aussi la fin de la déchristianisation.



La petite histoire de VILLERS-SUR-COUDUN



En 1800, **Jean Baptiste René Thomas Seroux d'Agincourt**, arrière petit fils de Jean Seroux, devient le nouveau maire de Villers (1800-1806).

Le 16 décembre 1805, le **Comte Philippe de Béthune-Hesdigneul**, seigneur de Beauvoir-sous-Fampoux-lès-Arras et quatrième fils du premier Prince de Béthune, épouse **Lucie de Lancry** (1786-1862), fille de Jacques Charles François de Lancry de Rimberlieu, futur maire de Compiègne (1811-1830).

Le Domaine du lieudit Rimberlieu, acheté en 1550 par le marquis de Pronleroy, seigneur de Lancry, revient à la Maison de Béthune. Les bâtiments de la ferme du domaine tombent en ruine, et les étangs qui les entourent sont abandonnés.

En 1813, **Philippe de Béthune**, Capitaine de la garde nationale, devient maire de Villers (1813-1819). En 1815, une monarchie constitutionnelle est instaurée. Seuls les hommes de 30 ans payant une contribution directe de 300 francs ont le droit de vote.

En 1824, **Philippe de Béthune** redevient maire de Villers, fonction qu'il occupe jusqu'en 1830. Il est également nommé Gentilhomme de la Chambre du nouveau roi Charles X.



A.Barbet - IA Image d'Archives

Le 13 juin 1827, un incendie ravage 22 maisons sur les 117 que compte le village.

Le Comte Philippe de Béthune, Capitaine de la garde nationale et maire de Villers-sur-Coudun, sollicite une aide financière auprès du roi Charles X.

En juillet 1827, le roi accorde au Comte une somme de 500 francs afin de venir en aide aux victimes de l'incendie.

Villers est alors constitué d'une grande rue de 1200 mètres de long, traversée par une immense mare. Plus de la moitié des maisons du village est couverte de chaume*, tandis que l'autre moitié est recouverte de tuiles et, parfois, d'ardoises.



* **Maisons en toit de chaume** : 1806 : presque la totalité des maisons - 1831 : 64 sur 117 maisons - 1856 : 16 sur 115 maisons



A.Barbet - IA Image Fictive

1830 : Jean-Baptiste Valansart est élu maire de Villers, succédant à Philippe de Béthune

La commune s'étend sur un terroir de 639 hectares, dont seulement 301 hectares sont consacrés à des terres labourables. Une grande partie du territoire est constituée de bois en taillis-futaie appartenant au Comte de Béthune.

Environ 60 % des habitants de Villers ne savent ni lire, ni écrire. La commune dispose d'une école primaire qui accueille 64 élèves. Le langage courant est un mélange de patois picard et de français.

Le pain de blé et de seigle constitue la base de l'alimentation. Les légumes, les pommes de terre, le fromage et le porc salé sont des denrées courantes.



A.Barbet - IA Image Fictive

La consommation de viande est plus fréquente dans les bourgs disposant d'un boucher. Le cidre considéré comme plus sûr que l'eau du puits est la boisson du quotidien. La cheminée, alimentée au bois, sert à chauffer les repas et l'habitation. La soupe est servie à chaque repas.



Image d'Archives

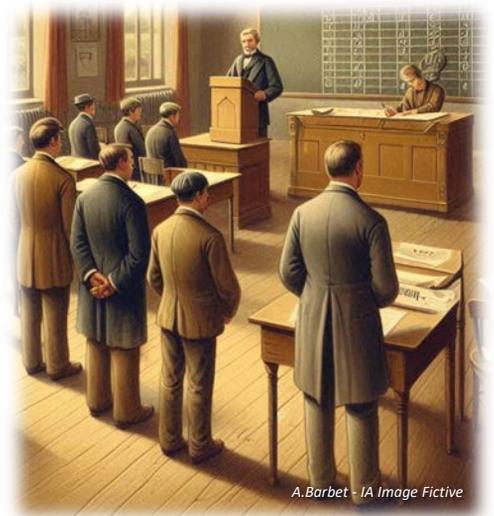
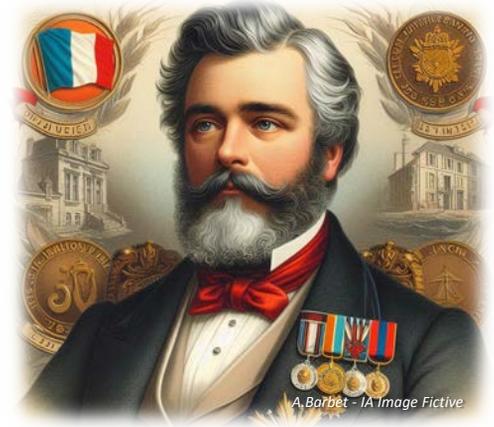
Villers-sur-Coudun apparaît sur le tableau de recensement de la population et sur la Carte d'État Major de 1820

En 1830, Louis-Philippe devient roi des Français (1830-1848) et établit une monarchie constitutionnelle inspirée du modèle britannique. Étant très proche de la bourgeoisie, il se montre peu préoccupé par le sort des ouvriers.

Dès 1831, il est affirmé que la gratuité des mandats des élus est essentielle. Cela signifie que l'exercice d'un mandat doit s'accompagner d'une sécurité financière personnelle, gage d'impartialité. En théorie, l'élection ne devrait pas être considérée comme une profession en soi. À partir de ce moment, les maires et adjoints sont désignés par le préfet tous les trois ans parmi les conseillers municipaux. Les maires ainsi nommés sont :

- Jean-Pierre Marchand (1838-1840) –
- Antoine Denis Cugnière (1840-1843)
- Pierre Denis Cugnière (1843-1846)
- Jean-Louis Cugnière (1846-1848)
- Pierre Marie Joseph Morel (1848-1851)

En 1851, Jean-Louis Cugnière est élu maire (1851-1856) sous le règne de Louis-Napoléon Bonaparte qui rétablit l'empire et institue le vote municipal tous les 5 ans. Le maire et l'adjoint ne sont plus nommés par le préfet, mais choisis par le conseil municipal et pris en son sein.



Château de Béthancourt à Cambronne-lès-Ribécourt

Désormais, la commune de Villers-sur-Coudun est traversée par la route départementale n°12, qui relie Compiègne à Roye, et dont la construction s'est achevée en 1843

Le Comte de Béthune, qui réside à Paris ou dans son Château de Béthancourt à Cambronne-lès-Ribécourt, prend la décision d'engager un garde particulier chargé de veiller sur ses terres et bois dépendant de la terre de Rimberlieu,



Le Comte possède et gère un domaine s'étendant sur 180 hectares, composé de terres agricoles, de prairies et de forêts de futaies et de taillis. Ce domaine est réparti sur les territoires de Villers, Braisne, Vignemont, Coudun, Baugy, Giraumont et Mélicocq, dont la majorité des terres est louée à des agriculteurs locaux. Parmi les terres qu'il conserve, l'exploitation forestière et la chasse constituent ses principales activités.

L'exploitation des bois est gérée par un régisseur. Chaque année, les parcelles de bois à abattre sont sélectionnées pour être vendues aux marchands ou aux particuliers. Un géomètre établit la superficie à abattre et crée des lots de terrain pour la vente aux enchères publiques. Les ouvriers forestiers préparent ces parcelles en marquant les arbres à conserver.

Lettre du Comte Philippe de Béthune adressée à son futur garde particulier le 25 août 1851

« *Monsieur Casimir Pouillet,*

J'ai arrangé nos affaires avec mon garde, et nous essayons comment nous entendre ensemble. Ce sera pour entrer en fonction vers le 15 octobre. Nous verrons si vous seriez dans le cas d'y aller avant, j'espère que vous justifierez la bonne opinion que l'on m'a donnée de vous.

Voici à peu près mes conditions :

- 1° Je donnerai en argent 400 f. Dans ce prix est compris l'arrangement du jardin,*
- 2° Je donne deux cordes de bois,*
- 3° 200 faguettes mais sans qu'il soit jamais permis de rien prendre de ces deux objets,*
- 4° 2 pièces de cidre les années où j'ai plus que ma provision.*
- 5° On indiquera les parties de prairie qu'on abandonne et même un petit morceau de terre,*
- 6° Je me réserve particulièrement tous les fruits, les asperges, quelques-uns des légumes dont le garde fera usage aussi,*
- 7° Quand on vendra mes taillis par portion, on mettra 25 centimes pour le garde, mais quelquefois je vends en gros,*
- 8° Je donne 50 c par lièvre ou lapin, 30 pour les autres gibiers.*
- 9° Le logement sans meuble bien entendu.*

Si ces principales choses vous conviennent, Monsieur, vous pourriez venir à Compiègne le lundi en huit où je serais de 1 heure à 4.

Le Comte de Béthune »





Le 19 novembre 1851, Charles Casimir Pouillet, âgé de 33 ans, est engagé par le Comte Philippe de Béthune. Il est né en 1818 à Méharicourt, près de Roye. Il est marié à Marie Joséphine Boulanger (1819-1897), originaire d'un hameau de Gournay-sur-Aronde.

Ensemble, ils ont un fils unique, Charles, âgé de 10 ans. Par rapport à de nombreux habitants de Villers, la situation de Casimir Pouillet est particulièrement avantageuse. Grâce à son poste, il ne paie ni loyer pour son logement ni pour une grande partie des terres qu'il exploite. Toute la famille réside à la ferme du domaine de Rimberlieu.

Lettre d'engagement de Casimir Pouillet (1818-1902) par le Comte Philippe de Béthune

« Je soussigné Philippe de Béthune, propriétaire des terres et bois dépendant de la terre de Rimberlieu, commune de Villers-sur-Coudun, canton de Ressons, arrondissement de Compiègne, département de l'Oise, connaissant la probité et moralité du sieur Casimir Pouillet, âgé de trente-trois ans, le nomme garde particulier de mes propriétés sises au terroir de Villers et autres lieux voisins, en remplacement du sieur Mayart.

En conséquence, je prie Monsieur le Sous-Préfet de Compiègne de l'agréer en cette qualité, à la charge par le sieur Pouillet :

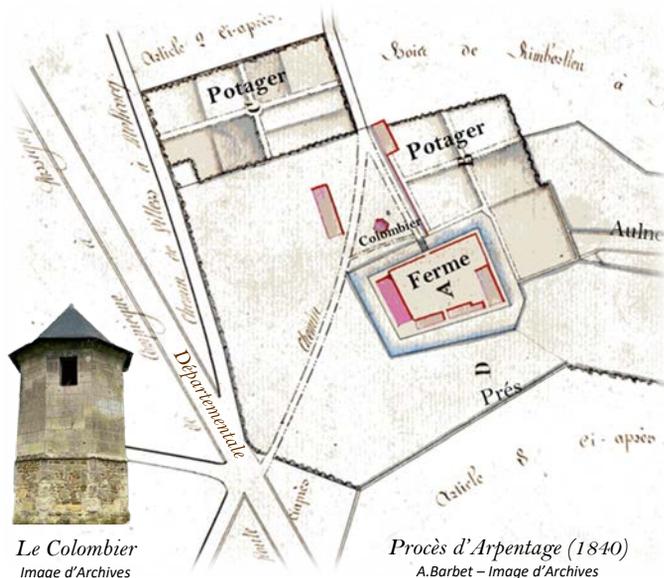
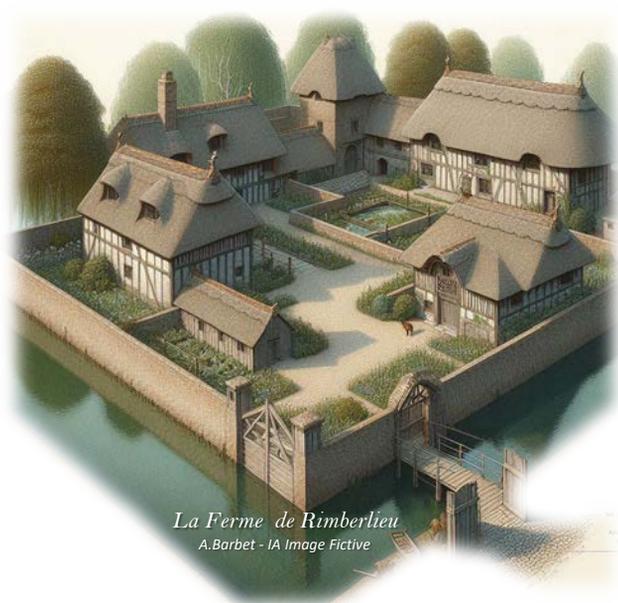
- 1°) de prêter serment et de faire enregistrer sa commission au tribunal civil de Compiègne,
- 2°) de veiller à la conservation des bois et terres confiés à sa garde,
- 3°) de dresser des procès-verbaux de tous les délits et contraventions, de traduire les délinquants devant l'autorité compétente,
- 4°) de requérir les visites domiciliaires pour découvrir les bois volés, et de se faire assister conformément à la loi,
- 5°) de surveiller les exploitations et de constater les délits,
- 6°) de veiller avec soin à la conservation des limites, bornes, fossés,
- 7°) de se conformer aux lois et aux instructions forestières.

Fait à Compiègne le 19 novembre 1851 »



Casimir Pouillet (1862)
A.Barbet - IA Image d'Archives

La maison de Casimir Pouillet, garde particulier, est intégrée à la ferme du Domaine de Rimberlieu. Cette ferme forme un espace rectangulaire, entouré par les eaux d'un étang et constitué de bâtiments à toit de chaume, reliés entre eux par des murs. L'accès s'effectue en traversant un petit pont, menant à une porte cochère de style Louis XIII qui s'ouvre sur une cour fermée. Dans cette cour se trouvent la maison d'habitation du garde, une étable au sol macadamisé, une écurie, une grange et un poulailler.

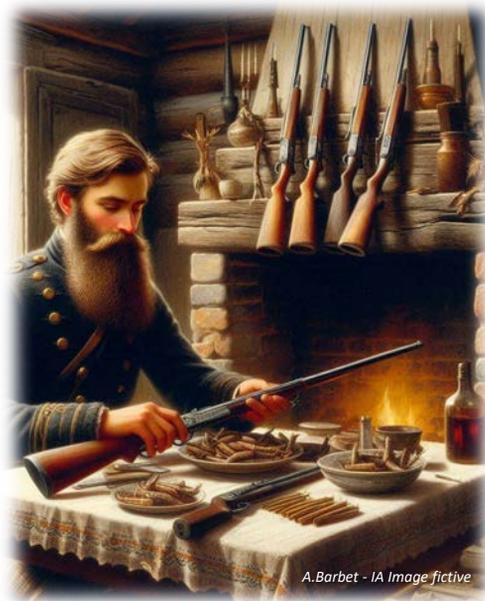


A.Barbet - IA image fictive

Dans la cour, un trou à fumier accueille les litières de l'étable et de l'écurie. La ferme est dotée d'un puits pour ses besoins en eau. À proximité se trouvent également un colombier et un fournil.

L'habitation, dont le sol est entièrement carrelé, se compose de deux pièces séparées par un corridor : une pièce principale avec une cheminée et une chambre. En 1870, des « cabinets » seront installés, une innovation pour l'époque. À partir de 1873, la maison sera entièrement rénovée.

Entourée d'un mur et fermée la nuit, la maison du garde est considérée au XIXème siècle comme un espace inviolable. Les fusils du garde reposent sur le râtelier de la salle commune, et tout voleur doit s'attendre à être confronté à du plomb après un tir de sommation.





Certaines terres en jardins et prés appartenant au Comte de Béthune sont mises à la disposition de Charles Casimir Pouillet, le garde, qui les exploite pour son propre compte. Cela lui permet de subvenir aux besoins de sa famille et de nourrir les animaux qu'il est autorisé à élever : un cheval, deux vaches, deux à quatre porcs et de la volaille.

L'autre partie, composée de prés, d'une vigne et de vergers, est cultivée par le garde et des ouvriers au service du Comte; les récoltes sont destinées à l'employeur.

En 1859, le Comte Philippe de Béthune décède à l'âge de 79 ans. Son fils, Léon de Béthune (1810-1895), renouvelle l'engagement de Charles Casimir Pouillet comme garde.

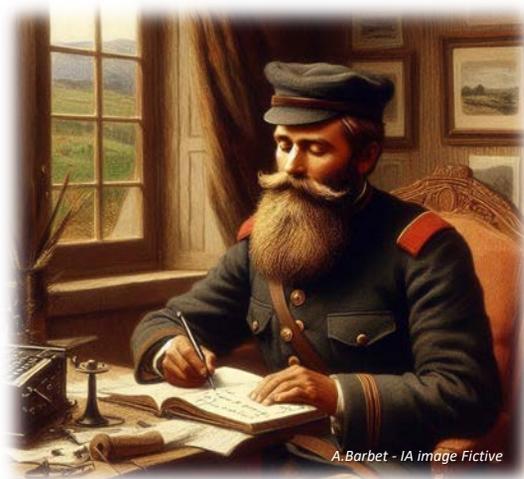


Léon de Béthune réside principalement à Paris ou dans son Château de Béthancourt à Cambronne-lès-Ribécourt, où il exerce les fonctions de maire.

Il est également membre de la Société Historique de Compiègne. Marié à Marie Mathilde Montgomery (1821-1889), le comte a deux enfants : Marie, âgée de 17 ans, et Maximilien, âgé de 14 ans.

Le 1^{er} janvier 1862, Casimir Pouillet débute la rédaction du premier d'une série de sept carnets, où il consignera, jour après jour, entre 1862 et 1895, des informations sur ses activités de garde ainsi que des événements marquants de sa vie personnelle.

Pour lui, il est crucial de noter quotidiennement ces détails afin de pouvoir s'y référer en cas de besoin. Ces carnets représentent un précieux témoignage historique sur la vie à Villers-sur-Coudun durant cette période.





En plus de ses responsabilités en tant que garde-bois et homme de confiance, Casimir Pouillet exerce également la fonction de garde-chasse. Sa mission consiste à veiller à la croissance équilibrée du gibier, tant en quantité qu'en variété, afin d'assurer au Comte et à ses invités des loisirs plaisants. Pour cela, il organise et accompagne diverses activités de chasse.

Durant la saison de chasse, qui s'étend de septembre à février, il doit fournir un certain nombre de pièces de gibier, qu'il remet régulièrement au Comte, soit à son château de Béthancourt, soit, en hiver, dans son hôtel particulier de la Rue de Lille à Paris. Le gibier est ensuite expédié par train depuis la gare de Compiègne.

Seuls les propriétaires de terres ou leurs exploitants ont le droit de chasser. À cette époque, le gibier est particulièrement abondant, notamment les lièvres et les perdreaux. En revanche, la prolifération des lapins de garenne sur le terroir de Rimberlieu suscite le mécontentement des fermiers voisins, dont les récoltes sont dévastées. Pour répondre à leurs plaintes, le garde-chasse organise plusieurs battues chaque année. La veille de chaque battue, il collabore avec les ouvriers forestiers pour déloger les lapins de leurs terriers en utilisant des furets, tout en bouchant les sorties afin d'empêcher les animaux de retourner dans leurs abris.

En 1865, Casimir Pouillet est élu conseiller municipal de Villers-sur-Coudun, obtenant le plus grand nombre de voix. Cependant, le poste de maire est attribué à Xavier Flamant, qui occupe cette fonction de 1856 à 1871.

Pour le Comte, Casimir Pouillet s'affirme comme un personnage-clé, chargé des relations délicates avec la population et ses représentants. Grâce à son expertise, son savoir-faire, sa diplomatie et sa loyauté, il devient l'homme de confiance du Comte, acquérant ainsi une position qui le place parmi les figures les plus influentes et respectées de son village.

